



PRÉSENTATION

DE LA CARTE DE PILOTAGE ET DE SUIVI

DES PROJETS COMMUNAUX



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE

Pourquoi cette application ?

Les collectivités portent ou accompagnent de nombreux projets :

- opérations de logements ;
- aménagement d'espaces publics ;
- voirie et mobilité ;
- réseaux et infrastructures ;

Ces projets évoluent dans le temps et mobilisent de nombreux acteurs.

L'application permet de disposer d'une vision commune, actualisée et cartographique de ces opérations.

Que permet l'application ?

- Recenser : identifier et localiser les projets de la collectivité.
- Qualifier : décrire chaque projet et ses principales caractéristiques.
- Suivre : documenter son état d'avancement et son évolution dans le temps.
- Analyser : apprécier ses conditions de réalisation, sa portée territoriale et les enjeux auxquels il répond.
- Visualiser : disposer d'une lecture cartographique de l'ensemble des opérations.

Une fiche pour chaque projet

Faisabilité

- 
 - Maîtrise foncière (plus il y a de points d'exclamation, plus la maîtrise foncière pose question)
 - Conditions d'urbanisation du site (plus il y a de points d'exclamation, plus l'urbanisation du site peut s'avérer complexe)
- **Priorisation** 
 - Enjeux (plus il y a d'étoiles plus l'enjeu est important)
 - Portée territoriale (plus il y a d'étoiles plus l'impact est important)

- Possibilité de 1 à 5 symboles -

Carte d'identité

- Intitulé du projet
- Commune
- Code Insee
- Type de projet
- Description du projet
- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre
- Coût
- Observation
- Surface du projet (en m²)
- N° parcelle
- Date de livraison prévue
- État d'avancement
- Zonage du PLU
- Photo
- Documentation
- Source de l'information
- Date de mise à jour

Faisabilité du projet

→ Qualifier les conditions de réalisation

Maîtrise foncière : quel est le niveau de maîtrise du foncier nécessaire au projet ?

Conditions d'urbanisation : quelles sont les conditions et contraintes à prendre en compte pour réaliser le projet ?

Topographie, accessibilité, réseaux, risques, réglementation, servitudes, configuration du site...

→ Qualifier l'intérêt du projet pour le territoire

Portée territoriale : quelle est l'échelle et l'importance du projet pour le territoire ?

Enjeux : à quels besoins ou problématiques du territoire le projet répond-il ?

Logement, équipements, mobilité, développement économique, revitalisation, transition écologique, etc.

Ces informations permettent de regarder le projet à la fois sous l'angle de sa faisabilité et de sa contribution au territoire.

Suivi des étapes du développement du projet

1. Lancement stratégique et gouvernance

- Poser la vision, les valeurs et le cadre décisionnel du projet :
 - Date d'évocation (*émergence de l'intention politique*)
 - Détermination d'une gouvernance (*projection politique / équipe projet*)
 - Vision citoyenne/étude des usages
 - Définition des objectifs d'aménagement

2. Études préalables et faisabilité

- Vérifier que le projet est réalisable dans son contexte :
 - Analyse foncière et juridique (*la maîtrise foncière et la faisabilité réglementaire du projet*)
 - Études préalables (*urbaine, paysagère, environnementale...*)
 - Études complémentaires (*géotechniques, pollutions, mobilités...*)

3. Définition programmatique

- Transformer l'intention politique en un cadre opérationnel précis et financièrement maîtrisé :
 - Pré-programme (*identification des besoins, hypothèses de surfaces et d'usages*)
 - Pré-chiffrage (*estimation financière à grands ratios*)
 - Choix d'aménagement (*arbitrage, détermination du parti d'aménagement retenu*)
 - Programmation (*technique, architecturale et urbaine*)

4. Montage opérationnel, financier et partenarial

- Sécuriser l'équilibre économique du projet, choisir les acteurs :
 - Chiffrage consolidé
 - Montage juridique (*organisation juridique pour la réalisation du projet : montage public, partenariat public-privé, SEM, bail...*)
 - Plan de financement (*montage financier, recherche de financement : fonds publics, investisseurs, partenariats...*)
 - Consultation des prestataires intellectuels et techniques d'appui à la maîtrise d'ouvrage (*AMO, juristes, bureau de contrôle / coordinateur SPS...*)
 - Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre (*concours, appel à projets*)

5. Conception et réalisation du projet

- Passer d'une idée spatiale à un dossier technique pour réaliser le projet :
 - Esquisse (*ESQ*)
 - Avant-projet sommaire (*APS*)
 - Avant-projet définitif (*APD*)
 - Projet (*PRO*)
- Permettre l'appropriation citoyenne et limiter les conflits :
 - Médiation urbaine (*informer, communiquer autour du projet*)
- Passer en phase opérationnelle de transformation physique :
 - Consultation des entreprises de travaux (*DCE / ACT*)
 - Réalisation des travaux (*lancement, chantier, réception*)
- Faire vivre le projet :
 - Gestion, suivi et évaluation, animation du site de projet

Lecture, modification et création de projets

Représentations spatiales possibles :

➤ Mode de représentation « point »

- Lecture
- Déplacement
- Ajout de projet

➤ Mode de représentation « surfacique »

- Lecture
- Déplacement et modification de la surface
- Ajout de projet

➤ Mode de représentation « linéaire »

- Lecture
- Déplacement et modification du linéaire
- Ajout de projet

Ce que l'application apporte à la collectivité

→ Une vision globale

Visualiser l'ensemble des projets en cours, à venir ou réalisés.

→ Un suivi facilité

Savoir où en est chaque opération et quelles sont les prochaines étapes.

→ Une meilleure anticipation

Identifier les projets nécessitant encore des études, des acquisitions, des arbitrages ou des décisions.

→ Une aide au pilotage

Mettre en évidence les projets qui avancent, ceux qui rencontrent des difficultés et ceux qui nécessitent une attention particulière.

→ Une vision territoriale

Mettre en relation les différents projets et comprendre les transformations en cours ou à venir sur le territoire.

→ Une information partagée

Disposer d'un support commun entre élus, services et partenaires.